



Joint Press Release

Stronger together – ABBL and ACA announce enhanced cooperation

Luxembourg, 2 February 2022

Today, ABBL and ACA, agreed to strengthen their collaboration on several fronts. Whilst the two associations cover different sectors of the financial economy, and their members have specific interests and concerns, there are several areas of overlapping interests. In an effort to further exploit existing synergies and increase their impact, the two organisations will work more closely together in the following areas:

- The existing ABBL/ALFI representative office in Brussels will expand its portfolio to include insurance and reinsurance dossiers at the EU level
- Where appropriate, the two associations will issue common positions on selected topics, particularly in the areas of sustainable finance, labour law, taxation and financial education
- In matters of employer representation, the two associations will deepen the already close cooperation, and ensure a structured approach

The two associations will remain independent, and their respective priorities will continue to be the support of their own members' interests.

"Our members are in different sectors, but share many common interests", said Guy Hoffmann, Chairman of the ABBL, "we hope that a more formalised cooperation model will give our members an even stronger voice."

"ACA will continue to strongly defend insurance and reinsurance interests. Working more closely with ABBL is a real opportunity to strengthen the Luxembourg financial centre." said Marc Lauer, Chairman of ACA.

About ABBL

The ABBL is the largest professional association in the financial sector, representing the majority of financial institutions as well as regulated financial intermediaries and other professionals in Luxembourg, including law firms, consultancies, auditors, market infrastructures, e-money and payment institutions. This makes us truly representative of the diversity of the Luxembourg financial centre, placing us in a unique position, able to give the entire sector a voice at both national and international level. For more information on ABBL, visit www.abbl.lu.

About ACA

ACA is the professional association founded in 1956 to defend the professional interests and promote the Luxembourg insurance and the Luxembourg insurance and reinsurance sector. ACA has 141 members, including 86 insurers and reinsurers, of either local or foreign origins. For more information on ACA, visit www.aca.lu.



Plus forts ensemble – L'ABBL et l'ACA renforcent leur coopération

Luxembourg, le 2 février 2022

L'ABBL et l'ACA ont convenu aujourd'hui de renforcer leur collaboration sur plusieurs fronts. En effet, même si les deux associations couvrent deux secteurs distincts de la place financière, avec des préoccupations propres à leurs membres, leurs intérêts se rejoignent sur un certain nombre de thématiques. Afin d'exploiter davantage les synergies existantes et d'accroître leur impact, les deux organisations ont convenu de travailler plus étroitement ensemble dans les domaines suivants :

- Le bureau de représentation existant de l'ABBL/ALFI à Bruxelles va élargir son portefeuille pour inclure les dossiers d'assurance et de réassurance au niveau de l'UE.
- Le cas échéant, les deux associations émettront des positions communes sur certains sujets, notamment dans les domaines de la finance durable, du droit du travail, de la fiscalité et de l'éducation financière.
- En matière de représentation des employeurs, les deux associations vont approfondir la coopération déjà étroite pour avoir une approche structurée.

Les deux associations restent indépendantes, et leurs priorités respectives continuent à être le soutien des intérêts de leurs propres membres.

"Nos membres appartiennent à des secteurs différents, mais partagent de nombreux intérêts communs", a déclaré Guy Hoffmann, Président de l'ABBL, "Nous espérons qu'un modèle de coopération plus formalisé donnera à nos membres une voix encore plus forte."

"L'ACA continuera à défendre fermement les intérêts de l'assurance et de la réassurance. Le rapprochement avec l'ABBL est une véritable opportunité de renforcer la place financière luxembourgeoise.", a souligné Marc Lauer, Président de l'ACA.

A propos de l'ABBL

L'ABBL est la plus grande association professionnelle du secteur financier, représentant la majorité des institutions financières ainsi que les intermédiaires financiers réglementés et autres professionnels au Luxembourg, y compris les cabinets d'avocats, les cabinets de conseil, les auditeurs, les infrastructures de marché, la monnaie électronique et les établissements de paiement. Nous sommes donc véritablement représentatifs de la diversité de la place financière luxembourgeoise, ce qui nous place dans une position unique, capable de donner à l'ensemble du secteur une voix au niveau national et international. Pour de plus amples renseignements sur l'ABBL, veuillez consulter le site <http://www.abbl.lu/>.

A propos de l'ACA

L'Association des Compagnies d'Assurances et de Réassurances du Grand-Duché de Luxembourg (ACA) est une association créée en 1956 pour défendre les intérêts professionnels et promouvoir le secteur de l'assurance et de la réassurance luxembourgeois. L'ACA compte 141 membres, dont 86 assureurs et réassureurs, d'origine locale ou étrangère. Pour de plus amples renseignements sur l'ACA, veuillez consulter le site www.aca.lu.